



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunis à l'ONU, les peuples autochtones souhaitent des mesures sur l'Afrique, la jeunesse, la santé, l'éducation, la culture et le financement international

NATIONS UNIES, 20 mai 2013 – Plus de 2 000 participants autochtones de toutes les régions du monde sont attendus à la douzième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones organisée au Siège de l'ONU à New York du 20 au 31 mai pour dialoguer avec des experts indépendants, des États Membres et des organismes des Nations Unies.

La culture, l'éducation et la santé seront au cœur des débats. En cette « année d'examen », l'Instance accordera une attention particulière à la mise en œuvre des recommandations précédemment formulées dans ces domaines.

« Les droits à la culture, à l'éducation et la santé sont des droits fondamentaux pour les peuples autochtones », a déclaré Paul Kanyinke Sena, Président de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. « Ils sont partie intégrante du droit des peuples autochtones à la vie, ainsi que de notre droit à la dignité et au bien-être. »

L'accent sera mis sur la situation des peuples autochtones dans la région de l'Afrique. D'après M. Sena, « les peuples autochtones de l'Afrique font face à de nombreux défis, dont le principal est la reconnaissance de leur identité autochtone ». La spoliation des terres autochtones, les déplacements et les rivalités que suscitent les ressources naturelles constituent d'autres problèmes. « L'heure est venue de faire des droits consacrés dans la Déclaration des Nations Unies une réalité pour les peuples autochtones du monde entier et notamment de l'Afrique », a déclaré M. Sena.

Lors de la session, les participants prendront également part à un dialogue approfondi avec diverses institutions financières internationales, à savoir la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Société financière internationale afin d'examiner l'élaboration et l'adoption des politiques et mécanismes visant à assurer la participation effective des peuples autochtones.

Les débats porteront également sur les préparatifs de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones, qui se tiendra en septembre 2014, et la définition en cours d'un programme de développement pour l'après 2015, qui fera suite aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).





Comme chaque année, une journée entière sera consacrée aux droits de l'homme, notamment avec des échanges avec le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, James Anaya, ainsi que le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones et d'autres mécanismes des droits de l'homme.

La session de deux semaines s'ouvrira aujourd'hui, le lundi 20 mai, à 11 heures, dans la salle de l'Assemblée générale, par des déclarations du Vice-Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, du Vice-Président du Conseil économique et social et du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, précédées par une allocution de bienvenue traditionnelle du Chef de la Nation Onondaga, Todadaho Sid Hill.

Manifestations parallèles

Environ 70 manifestations parallèles sont prévues au cours de la session de deux semaines. Elles seront organisées entre autres par des États Membres des Nations Unies, des organismes des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales, des ONG et le Secrétariat de l'Instance permanente. Plusieurs seront consacrées aux jeunes autochtones et aux personnes autochtones handicapées, ainsi qu'à la violence à l'égard des femmes autochtones. Des stages de formation auront lieu, notamment sur la participation effective et véritable à l'Instance permanente et sur les procédures spéciales relatives aux violations des droits de l'homme. Les questions relatives aux pratiques commerciales et aux industries de l'extraction sur les terres et territoires autochtones seront également abordées. La liste détaillée des manifestations parallèles se trouve à l'adresse : <http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/2013/side-events.pdf>

Une manifestation culturelle à laquelle participeront des musiciens et danseurs autochtones du monde entier – y compris Azar d'Algérie, Ch'uwa Yaku de Bolivie et Silverclouds des États-Unis – aura lieu le mardi 21 mai dans la soirée, à partir de 18h15, dans le hall des visiteurs de l'ONU.

Informations contextuelles

L'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones a été établie par le Conseil économique et social en juillet 2000. L'Instance s'emploie à fournir à l'ensemble du système des Nations Unies des conseils et recommandations d'experts sur les questions autochtones par l'intermédiaire du Conseil ; faire mieux connaître et promouvoir l'intégration et la coordination des activités pertinentes au sein du système des Nations Unies et diffuser des informations sur les questions autochtones.

L'Instance est composée de 16 experts indépendants siégeant à titre personnel, nommés par le Conseil économique et social, sur proposition des gouvernements pour huit membres et des organisations autochtones de différentes régions du monde pour huit autres. La douzième session devrait se conclure par la rédaction d'un rapport destiné au Conseil économique et social, y compris des projets de décision qu'il sera recommandé au Conseil d'adopter.

La réunion sera pour la première fois « économe en papier » (PaperSmart) cette année. En vue de réduire l'empreinte carbone de l'ONU, les informations seront disponibles en différents formats numériques – via un portail électronique – un service d'impression à la demande étant proposé dans les salles de réunion.





Des conférences de presse sont prévues les 20, 23, 28 et 30 mai à 13 h 30 dans l'auditorium de la bibliothèque Dag Hammarskjöld du Siège de l'ONU. Les conférences de presse ainsi que toutes les séances officielles (et non les manifestations parallèles) seront **transmises en direct** sur le Web à l'adresse webtv.un.org.

Journalistes sans accréditation auprès de l'ONU, veuillez, pour en savoir plus, consulter le site Web du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias : <http://www.un.org/fr/media/accreditation> ou appeler le +1 212-963-6934 ou 212-963-6937

Pour les questions des médias, y compris les demandes d'entrevues, veuillez contacter Mme Martina Volpe Donlon, tél.: +1 212-963-6816 ou email : donlon@un.org – Département de l'information de l'ONU.

Pour contacter le Secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, veuillez vous adresser à Mme Nilla Bernardi, tél.: +1 212-963-8379 ou email : bernardi@un.org – Département des affaires économiques et sociales de l'ONU

Pour en savoir plus sur la douzième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, veuillez consulter : <http://social.un.org/index/indigenoustr/Home.aspx>

Publié par le Département de l'information en mai 2013

